



L'ECHO DES RIVES

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-BARTHÉLEMY-GROZON

Numéro 25
Mai 2026



1

LE MOT DE LA MAIRE

**L'ÉQUIPE &
SES COMMISSIONS**

2

3

**ON REMET LES
COMPTEURS À ZER-EAU**

**ET SI VOUS REJOIGNIEZ UNE
COMMISSION MUNICIPALE ?**

4

5

**ACTUALITÉ ASSOCIATIVE.
A VOS AGENDAS !**

**DE NOUVEAUX HORAIRES
POUR VOUS ACCUEILLIR**

6

**EN REVUE DE CETTE
EDITION...**



LE MOT DE LA MAIRE

Catherine Balthazard



Chères Barthézonaises, chers Barthézonais,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars 2026.

Élue depuis 2001, je connais bien le village et ma priorité a toujours été d'être à votre écoute et d'oeuvrer pour le bien-être de toutes et tous.

La Révolution française a instauré en 1790 les premières élections municipales et les femmes n'ont eu le droit de vote qu'à partir de 1944.

Je suis donc honorée et fière de devenir la première magistrate de Saint-Barthélemy-Grozon, épaulée par une nouvelle équipe dont chaque membre fait preuve d'une véritable volonté de s'investir, avec l'objectif de dynamiser notre village et organiser l'avenir. Nous savons que bien des aménagements restent à faire et nous nous engageons à mettre tout en oeuvre pour répondre à vos attentes, poursuivre les projets déjà lancés et en générer de nouveaux, dans la mesure du possible et du réalisable et en fonction des finances de la commune. Aujourd'hui, nous réfléchissons à la ligne de conduite à suivre en envisageant une vue à long terme, avec le souci permanent de défendre les intérêts de toutes et tous.

Nous souhaitons un bon retour à notre secrétaire Anne-Claire et remercions Céline d'avoir assuré son remplacement à ce poste à la fois essentiel et difficile.

Notre mandature sera construite sur le dialogue et la confiance. Toutes les propositions seront bienvenues et les commissions municipales vous sont bien évidemment ouvertes.

Vivons en harmonie ! Et préservons notre si belle Ardèche.

Bon été à toutes et tous !

L'ÉQUIPE ET SES COMMISSIONS



SIMON VALDENAIRE

1er adjoint

Budget, Appels d'offres,
Voirie, Urbanisme,
Numérique, Communication,
Ordures ménagères, SDE07



MAGALIE CAILLIEU

2e adjointe

Vie associative et culturelle,
Fêtes et cérémonies, École,
CCAS, Économie, Tourisme



CHRISTIAN CHERI

3e adjoint

Entretien des bâtiments publics,
Qualité et développement des
réseaux techniques, Efficience
énergétique, Eau et assainissement,
Agriculture, SIVU



AURÉLIE RIFFARD

Conseillère municipale

École, Vie associative et
culturelle, Fêtes et cérémonies,
Agriculture



YVES DUSSUYER

Conseiller municipal

Voirie, Appels d'offres, Urbanisme,
Bâtiments publics, Eau et
assainissement, Qualité et
développement des réseaux techniques



LAURA MICHON

Conseillère municipale

Vie associative et culturelle,
Fêtes et cérémonies, École,
CCAS, Économie, Tourisme



CORENTIN BALTHAZARD

Conseiller municipal

Vie associative et culturelle, Fêtes et
cérémonies, École, CCAS, Économie,
Tourisme



CHRISTINE DELATTRE

Conseillère municipale

Communication, Numérique,
Vie associative et culturelle,
Fêtes et cérémonies, CCAS,
Impôts



BENOIT CAILLIEU

Conseiller municipal

Budget, Finances, Communication,
Numérique, Vie associative et culturelle,
Bâtiments publics, Impôts

PAULINE DELBECQUE

Conseillère municipale

Budget, Finances, Appels
d'offres, Voirie, Urbanisme,
Ordures ménagères,
Efficience énergétique



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU



Afin de préparer la facturation de l'eau, la commune invite les riverains concernés à transmettre leur relevé de compteur entre
le 15 et le 30 juin 2026.

Pour cela, plusieurs possibilités sont proposées.

Vous pouvez transmettre votre relevé directement en utilisant le QR code présent dans ce numéro de L'Écho des Rives. Le lien est également disponible sur le site internet de la commune.



<https://forms.gle/Dhzsv5ZXSXYPdSk88>

Pour les personnes qui préfèrent un format papier, un document de relevé est disponible en mairie. Il pourra être complété puis redéposé dans la boîte aux lettres de la mairie.

Vous pouvez également nous déposer votre relevé sur papier libre.

La facture d'eau sera ensuite transmise aux usagers au cours du mois d'août 2026.

Nous vous remercions par avance et restons à votre écoute.



ET SI VOUS REJOIGNIEZ UNE COMMISSION MUNICIPALE ?

Dans la continuité de la précédente mandature, nous invitons les Barthézonaises et Barthézonais à rejoindre une commission qui pourrait stimuler leur intérêt. Celles-ci sont présentées ci-dessous.

N'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat.
Au plaisir de vous y retrouver et travailler ensemble !



PÔLE : FINANCES & URBANISME

Commissions :
Budget, Appels d'offres,
Urbanisme, Voirie, Numérique,
Communication, Déchets

**PARTAGEZ VOS COMPÉTENCES
TECHNIQUES ET FINANCIÈRES !**



PÔLE : ENVIRONNEMENT

Commissions :
Entretien bâtiments, Réseaux,
Énergie, Eau, Agriculture

**ENGAGEZ VOUS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE !**



PÔLE : VIE SOCIALE ÉCONOMIQUE & CULTURELLE

Commissions :
Vie associative et culturelle, École,
Social (CCAS), Économie, Tourisme

**RENFORCEZ LE LIEN SOCIAL
ET LE DYNAMISME !**

ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

A vos agendas !

**30 mai
2026**



**11 juin
2026**



Notre village sera-t-il à nouveau primé lors de L'Ardechoise en 2026? L'Ardechoise 2026 réunira environ 15000 cyclistes. 2500 d'entre eux, à peu de choses près, emprunteront, jeudi 11 juin, le circuit qui traverse Saint-Barthélemy-Grozon, après être parti de Saint-Félicien. Inutile de nous demander le thème d'animation retenu cette année par notre commune, il est strictement confidentiel!

**20 juin
2026**



Le café de Grozon ouvrira début septembre. Afin de vous faire part de cette nouvelle version du café, Magalie Caillieu organise **une réunion publique le 20 juin à 11h00, à la mairie**. Les habitants et les producteurs souhaitant disposer d'un espace-vente y sont cordialement conviés. Venez nombreux !

**26 juin
2026**

Cette année, le Comité des Fêtes a décidé d'anticiper par rapport aux programmations des autres fêtes locales, venez faire la Fête du Village de Saint-Barthélemy-Grozon, sur le Pré Neuf.

Au programme:

Buvette et snack sur place

Bal à 22h30.

Venez nombreux passer un agréable moment en notre compagnie ! Et parlez en un maximum autour de vous !



**28 juin
2026**



L'École et l'Amicale Laïque ont le plaisir de vous convier à la Fête de l'École.
Au programme : spectacle des enfants en fin de matinée, repas couscous à midi, buvette, concours de pétanque l'après-midi et tirage de la tombola.
Venez nombreux !

DE NOUVEAUX HORAIRES

Pour vous accueillir

Nous avons le plaisir d'annoncer le retour d'Anne-Claire (ouf!) au secrétariat de mairie depuis le 11 mai. Le secrétariat reste accessible par mail à l'adresse mairie@saint-barthelemy-grozon.fr ou par téléphone au **04 75 06 58 25**.

Les nouveaux horaires d'ouverture au public sont les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h
Mardi		13h30 - 17h
Jeudi		13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h00	13h30 - 17h

Le maire et les adjoints restent également accessibles sur rendez-vous.

Merci de votre lecture et à bientôt !
L'équipe municipale.